



Vol à l'étalage de 24euro (1 article)

Par **cyrillou**, le **25/06/2015** à **17:51**

Bonjour,

Hier, j'ai réalisé la pire bêtise de ma vie.

J'ai testé des chaussures et des semelles a décathlon, j'ai essayé le matériel et à la fin quand j'ai retiré mes chaussures je me suis dit, tiens si je laisse les semelles, je vais peut être faire une économie de 24 euro ...

hop je suis prie... je regrette mon geste, c'était le 1er et le dernier vol. Je n'ai pas de casier. Du coup le vigil m'a envoyer voir le sous directeur pour remplir un papier avec nom prénom adresse carte d'identité et j'ai signé le papier.

Que risque t'il de m'arriver? convocation au tribunal ? amende ? dans mon casier judiciaire ? rappel de la loi? j'ai très peur; MERCI

Par **cyrillou**, le **25/06/2015** à **21:53**

si quelqu'un peut me répondre, je vous en remercie d'avance